

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS VESTCOR**

**Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick  
 (CES Hôpitaux)**

Période de quatre mois terminée le 31 décembre 2016

<b>Exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>Rendement brut complet<sup>2</sup> %</b>	<b>Rendement net %</b>	<b>Rendement de l'indice de référence %</b>	<b>ET composite 3 ans<sup>3</sup> %</b>	<b>ET de l'indice de référence 3 ans<sup>3</sup> %</b>	<b>AG du CES HÔPITAUX<sup>4</sup> (en millions de \$ CA)</b>	<b>AG de la Société<sup>4</sup> (en millions de \$ CA)</b>
<b>2016<sup>1</sup></b>	<b>3,80</b>	<b>3,73</b>	<b>2,26</b>	<b>s/o</b>	<b>s/o</b>	<b>908,1</b>	<b>15 706,5</b>

<sup>1</sup> Période de quatre mois terminée le 31 décembre 2016

<sup>2</sup> Renseignements supplémentaires

<sup>3</sup> ET désigne l'écart-type

<sup>4</sup> AG désigne les actifs gérés

**Description du composite**

Le Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (CES Hôpitaux) regroupe tous les portefeuilles gérés par la Société de gestion des placements Vestcor (SGPV) en son nom conformément aux buts et aux objectifs de gestion des risques de ce régime de retraite. Le composite du CES Hôpitaux inclut des catégories d'actifs d'actions publiques, à revenu fixe, immobiliers, en infrastructure, et de rendement absolu.

**Date de création du composite**

Le composite du CES Hôpitaux a été créé le 1<sup>er</sup> septembre 2016 aux fins de présentation au conseil des fiduciaires.

**Description de la Société**

La Société de gestion des placements Vestcor a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, promulguée le 11 mars 1996, et a été prorogée le 1<sup>er</sup> octobre 2016 comme étant une société avec capital-actions, en vertu de la *Loi sur Vestcor*. La SGPV fournit des services de gestion des placements et de conseils aux caisses de retraite, fonds en fiducie, fonds de dotation et fonds semblables du secteur public.

Les fonds de composite sont investis dans des fonds à fiducie à participation unitaire, des comptes séparés et des sociétés en commandite créés par la SGPV pour faciliter la gestion des placements et l'administration des actifs collectives. Les fonds gérés par la SGPV sont investis conformément à la politique de placement de chaque composite.

Une liste descriptive complète des composites de la Société sera fournie sur demande.

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS VESTCOR

### **Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (CES Hôpitaux)**

Période de quatre mois terminée le 31 décembre 2016

#### **Déclaration de conformité**

La SGPV déclare qu'elle se conforme aux normes Global Investment Performance Standards (GIPS®) selon lesquelles ce rapport a justement été préparé. La SGPV a fait l'objet d'une vérification indépendante pour les périodes allant du 1<sup>er</sup> décembre 1996 au 31 décembre 2016. Les rapports de vérification sont accessibles sur demande.

La vérification a pour objet de déterminer si la Société respecte toutes les exigences des normes GIPS® pour la construction des composites et si ses politiques et procédures sont conçues de manière à calculer et à présenter les rendements conformément à ces normes. Elle ne garantit pas l'exactitude de la présentation de composites donnés.

#### **Méthode de calcul**

Les rendements des composites ont été calculés en dollars canadiens selon la méthode du rendement global sur une base quotidienne. Les rendements quotidiens sont liés de manière géométrique afin de calculer les rendements périodiques. Les rendements incluent les dividendes, déduction faite des retenues d'impôt, des intérêts, ainsi que des profits et pertes réalisés et non réalisés au dernier jour ouvrable de la période sujette à la déclaration.

Les rendements sur une base brute complète sont présentés après déduction de tous les coûts de transaction, mais avant déduction des frais de gestion des placements et des droits de garde.

En vertu des dispositions de ses accords de gestion des placements, la SGPV facture ses services de gestion des placements selon le principe du recouvrement des coûts, au prorata de ses clients par rapport à leur part des actifs gérés totaux de la SGPV. Les rendements présentés sur une base nette sont présentés après déduction de toutes les dépenses facturées pour la gestion des composites, y compris les coûts de transaction, les droits de garde et les frais de gestion des placements.

Le rendement du composite présenté dans ce tableau n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les lecteurs doivent également prendre note que des résultats différents peuvent être obtenus avec d'autres méthodes de calcul du rendement et que ces résultats, pour des comptes particuliers et des périodes différentes, peuvent différer des rendements présentés pour le composite. Lorsqu'on compare les résultats de placement, il convient de tenir compte des circonstances qualitatives et de ne faire intervenir que des portefeuilles dont les objectifs sont généralement similaires.

En ce qui concerne le calcul et la présentation des rendements, la SGPV ne connaît aucun cas de non-conformité aux lois et aux règlements de provinces ou de territoires du Canada dans lesquels elle mène des activités.

Des renseignements supplémentaires concernant les politiques et procédures de la SGPV en matière de calcul et de présentation des résultats du composite peuvent être obtenus sur demande.

## **SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS VESTCOR**

### **Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (CES Hôpitaux)**

Période de quatre mois terminée le 31 décembre 2016

#### **Nombre de portefeuilles et dispersion interne**

La mesure de la dispersion interne et le nombre de portefeuilles ne sont pas présentés étant donné que le CES Hôpitaux est le seul portefeuille du composite.

#### **Écart-type ex-post annualisé sur trois ans**

L'écart-type ex-post (effectif) annualisé sur trois ans mesure la variabilité du rendement du composite et de l'indice de référence pour les 36 mois précédents.

#### **Sous-conseillers**

La SGPV a conclu des ententes permettant à des sous-conseillers de gérer certains actifs. Les taux de rendement des actifs gérés par les sous-conseillers sont inclus dans la présentation du composite de la SGPV, cette dernière ayant tout pouvoir pour choisir les sous-conseillers et y recourir.

#### **Instruments dérivés et positions vendeur**

Les contrats à terme standardisés, les contrats de change à terme, les options standardisées et hors cote, des swaps ainsi que les positions vendeur sont utilisés dans le cadre des activités de gestion de placements de la SGPV.

Ces instruments dérivés sont utilisés à diverses fins, notamment pour :

- simuler l'exposition à un indice du marché donné, mais avec des coûts de transaction plus bas;
- améliorer les rendements;
- modifier les caractéristiques des flux de trésorerie d'un placement;
- assurer une couverture contre les pertes éventuelles découlant des variations des taux de change ou des cours des actions.

En utilisant des instruments dérivés comme ceux décrits ci-dessus, la SGPV a fixé des critères, des politiques et des procédures d'investissement concernant leur portée et leur utilisation pour gérer les rendements de manière à atténuer les risques de marché tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix.

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS VESTCOR**

**Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick  
(CES Hôpitaux)**

Période de quatre mois terminée le 31 décembre 2016

**Description de l'indice de référence**

La SGPV entreprend la transition des fonds de placement du CES Hôpitaux vers un ensemble approprié d'investissements dans les Fonds communs de la SGPNB. Au cours de cette période de transition, l'indice de référence mixte du CES Hôpitaux est calculé quotidiennement à l'aide d'un ensemble d'indices de référence des catégories d'actifs, selon les premières pondérations quotidiennes pour les catégories d'actifs respectives. Les rendements de l'indice de référence ont été calculés au 31 décembre 2016 selon les indices et pondérations suivants :

<b>Indice</b>	<b>Pondération (%)</b>
Indice composé rendement global S&P/TSX	3,07
Indice de rendement global MSCI Canada faible volatilité, brut	8,78
Indice de rendement global MSCI Monde (moins Canada) en \$ CA, net	16,05
Indice de rendement global MSCI États-Unis faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	10,01
Indice de rendement global MSCI EAEO faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	6,34
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	15,14
Rendement réel à 4 % *	40,61

*\* Le taux d'inflation est défini comme étant le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada.*